

Tableau de Commentaires pour la consultation publique sur:

Exigences du Système de Gestion de la RSPO et Lignes Directrices pour la Certification de Groupe dans la Production de Régimes (Version 2, Mars 2015)

La consultation publique de 60 jours se déroulera entre le **07 mai 2015 au 05 juillet 2015 inclus**. Seulement les commentaires envoyés au moyen du tableau de commentaires seront acceptés.

Nous vous invitons à fournir vos commentaires sur les documents suivants:

1. Exigences du Système de Gestion de la RSPO et Lignes Directrices pour la Certification de Groupe dans la Production de Régimes (Version 2, Mars 2015)
2. Systèmes de Certification RSPO – Nouveau Paragraphe sur la Certification de Groupe

Vous pouvez télécharger les documents ainsi que le tableau de commentaires au site web suivant: www.rspo.org

Veuillez envoyer votre tableau de commentaires jusqu'au 05 juillet 2015 inclus par courrier électronique:
RSPOgroup.certification@gmail.com

Commentaires générales sur le document (structure, contenu technique, faisabilité de la mise en œuvre, facilité d'utilisation):

Section 1: Préface, Champ d'Application et Applicabilité

Commentaires sur le contenu technique, clarté de langage, consistance avec d'autres exigences de la RSPO, et d'autres commentaires relevant:

Commentaires générales sur la Section 1:

--

Numéro de section	Commentaires sur le contenu technique, clarté de langage, consistance avec d'autres exigences de la RSPO, et d'autres commentaires relevant:
1.1	
1.2	
1.3	
1.4	
1.5	
1.6	

Section 2. Exigences de Certification de Groupe

Commentaires sur le contenu technique, clarté de langage, consistance avec d'autres exigences de la RSPO, et d'autres commentaires relevant:

Commentaires générales sur la Section 2:

--

Numéro de section	Commentaires sur le contenu technique, clarté de langage, consistance avec d'autres exigences de la RSPO, et d'autres commentaires relevant:
Elément 1	Commentaires générales sur l'élément 1:
E1.1	
E1.1.1	
E1.1.2	
E1.1.3	
Lignes directrices pour les auditeurs	
E1.2	
E1.2.1	
E1.2.2	
E1.2.3	
E1.2.4	
Lignes directrices pour les auditeurs	
Elément 2	Commentaires générales sur l'élément 2:
E2.1	
E2.1.1	
E2.1.2	
E2.1.3	
Lignes directrices pour les auditeurs	
Elément 3	Commentaires générales sur l'élément 3:
E3.1	

E3.1.1	
E.3.1.2	
E.3.1.3	
E.3.1.4	
Lignes directrices pour les auditeurs	
E3.2	
E3.2.1	
E3.2.2	
E3.2.3	
E3.2.4	
E3.2.5	
Lignes directrices pour les auditeurs	

Section 3. Lignes Directrices pour la conformité aux RSPO P & C 2013 de la RSPO :

Commentaires sur le contenu technique, clarté de langage, consistance avec d'autres exigences de la RSPO, et d'autres commentaires relevant:

Commentaires générales sur la Section 3:

--

No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
1.1					
1.2					

1.3					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
2.1					
2.2					
2.3					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
3.1					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
4.1					

4.2					
4.3					
4.4					
4.5					
4.6					
4.7					
4.8					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
5.1					

5.2					
5.3					
5.4					
5.5					
5.6					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
6.1					
6.2					
6.3					

6.4					
6.5					
6.6					
6.7					
6.8					
6.9					
6.10					
6.11					
6.12					

6.13					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
7.1					
7.2					
7.3					
7.4					
7.5					
7.6					
7.7					

7.8					
No	Exigences pour les membres individuels avec une taille de plantation maximum de 500 ha	Lignes directrices pour les membres individuels et à utiliser par le responsable de groupe lors des audits du système de certification interne (SCI)	Exigence pour le responsable du groupe	Lignes directrices pour les responsables de groupe.	Lignes directrices pour les auditeurs
8.1					



Roundtable on Sustainable Palm Oil

Systèmes de Certification RSPO – Nouveau Paragraphe sur la Certification de Groupe

NOTE: Il est proposé d’inclure ce texte dans la prochaine révision du document de Système de Certification de la RSPO.

Commentaires sur le contenu technique, clarté de langage, consistance avec d’autres exigences de la RSPO, et d’autres commentaires relevant: